

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 11 (1972)
Heft: 41

Rubrik: Foires et expositions

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ECONOMIE SUISSE

Etant donné que le commerce suisse devient de plus en plus européen, nous vous donnons quelques chiffres de l'économie suisse en décembre 1971 :

	Déc. 71	Nov. 71	Déc. 70
Indice des prix à la consommation (septembre 1966 = 100)	124,0	123,4	116,3
Indice des prix à la consommation (août 1939 = 100)	280,1	278,8	262,7
Indice des prix de gros (août 1963 = 100)	115,0	114,2	112,2
Réserves et devises (millions de francs)	22.202	22.356	20.262,4
Recettes d'exportations	Nov. 71	Oct. 71	Nov. 70
(millions de francs)	2.134,7	2.130,1	2.010,4
Exportations vers la C.E.E.	823,4	777,5	745,8
Exportations vers l'A.E.L.E.	483,8	488,4	444,7
Exportations vers les Etats-Unis	150,5	170,6	171,6
Dépenses d'importations			
(millions de francs)	2.550,7	2.510,3	2.406,9
Importations de la C.E.E.	1.513,3	1.498,8	1.395,1
Importations de l'A.E.L.E.	511,0	527,6	458,0
Importations des Etats-Unis	119,3	139,5	184,3
Solde du commerce extérieur			
(millions de francs)	— 416,0	— 380,2	— 396,5
Logements construits (base 65 villes)	2.578	3.414	2.451
Constructions autorisées (base 65 villes)	2.931	2.861	2.517
Chômeurs complets	135	101	74
Arrivées de touristes (milliers)	831	1.252	762
Nuitées de touristes (milliers)	2.385	3.867	2.252
Travailleurs étrangers			
soumis au contrôle	660.500	624.400	659.500

Nous constatons donc que sur le plan suisse l'indice des prix à la consommation a fortement augmenté, quant au marché du travail, la tendance reste à la détente, malgré que le commerce avec les Etats-Unis subit une légère baisse.

FOIRES ET EXPOSITIONS

(OSEC) Parmi les nombreuses foires et expositions d'intérêt international annoncées, mentionnons les manifestations suivantes qui se dérouleront en Suisse au cours du deuxième trimestre de l'année 1972 :

10-21 - 4 ZURICH

60^e Semaine suisse de la mode.

15-25 - 4 BALE

56^e Foire suisse d'échantillons.
IMODA — Salon international pour la mode féminine et pour enfants.

25-29 - 4 GENEVE

« World Tobacco » — Exposition internationale de l'industrie du tabac.

12-18 - 5 ZURICH

Exposition européenne du meuble.

16-20 - 5 GENEVE

Medica 72 — Salon international du matériel médical.

30-5 - 3-6 BALE

3^e Exposition internationale de la tréfilerie.

1-6 - 6 ZURICH

Industrial Handling — Foire internationale de la production automatisée et soumise à la rationalisation.

6-10 - 6 BALE

SWISSPACK — Salon international de l'emballage.

19-23 - 6 GENEVE

Exposition internationale de construction et équipement des aéroports.

22-26 - 6 BALE

ART 3 '72 — Salon international d'art.



MESSAGE DU CONSEIL FEDERAL EN VUE DE L'ABROGATION DES ARTICLES DE LA CONSTITUTION FEDERALE SUR LES JESUITES ET LES COUVENTS

(A.T.S.) Le Conseil fédéral a approuvé le message concernant l'abrogation des articles de la Constitution fédérale sur les jésuites et les couvents (articles 51 et 52). Compte tenu du lien intrinsèque qui existe entre les deux articles d'exception, il propose aux Chambres fédérales de les supprimer par un unique arrêté fédéral, de ne pas les remplacer par d'autres dispositions et, par conséquent, de soumettre une seule question à la votation du peuple et des cantons. Conformément aux conclusions auxquelles a abouti le professeur Werner Kaegi, de Zurich, dans son rapport d'expertise de 1969 concernant la question des articles sur les jésuites et les couvents, et au vu du résultat de la procédure de consultation, le Conseil fédéral estime que le maintien des deux articles ne se justifie plus. En effet, ces deux articles, dont la genèse est exposée en détail dans le message et qui font également l'objet d'une appréciation circonstanciée dans les perspectives du présent, constituent des dispositions d'exception qui n'ont plus de raison d'être. Ils sont en contradiction avec notre régime d'Etat fondé sur le droit et la liberté et sont ressentis comme une discrimination par les catholiques. Le Conseil fédéral propose une révision partielle limitée aux articles 51 et 52. Cette révision est en effet particulièrement urgente, notamment en prévision de l'adhésion de notre pays à la convention européenne des droits de l'homme. Le Conseil fédéral veut éviter de l'alourdir par des propositions relatives à la révision d'autres dispositions constitutionnelles qui concernent les rapports entre l'état et l'église.

La question d'une modification des autres articles confessionnels d'exception sera examinée ultérieurement.